

Telle est la situation actuelle. Voici la suite du rapport.

Selon M. Nelson, une autre révélation de la visite à Vancouver est que la mauvaise gestion des transports de céréales de la Commission du blé entraîne un ralentissement des expéditions par rail de chargements de seigle, de lin et de colza pendant qu'on rattrape le retard des expéditions de blé.

Telle était la situation des transports la semaine dernière au port de Vancouver. Hier, le ministre nous disait comment tout marchait bien et hier soir le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a parlé dans la même veine au cours du débat—tout va bien mais nous avons eu quelques petites difficultés du fait de la neige. Cependant, cela ne peut excuser le fait que le grain n'était pas entreposé pour parer à cette situation. Je dirai au ministre que, connaissant maintenant les faiblesses des méthodes actuelles il nous faut désormais veiller à ce que les entrepôts de tête de ligne soient remplis. Nous devrions même augmenter la capacité de ces entrepôts.

D'un bout à l'autre du pays les apparences confirment que nos ventes dépassent en fait nos moyens de transport de grain. Peu importe si les agriculteurs canadiens produisent et vendent un milliard et demi de boisseaux de grain, ils ne pourraient les acheminer jusqu'à la mer faute de moyens de transport adéquats. Les chemins de fer ont besoin de plus de locomotives, d'un meilleur service d'entretien ainsi que de meilleurs freins. Les experts du pays devraient étudier la question et on devrait peut-être y affecter l'argent destiné aux soi-disant subventions.

On nous dit qu'un wagon-trémie coûte \$20,000 environ. Si les chemins de fer ne peuvent en fournir suffisamment, peut-être devrions-nous en construire nous-mêmes et les leur louer. Si nous ne voulons pas être dépassés dans le domaine des transports, nous devons étudier la question des installations portuaires et des transporteurs en vrac. Nous utilisons aujourd'hui les mêmes wagons couverts et le même équipement de manutention des grains qu'il y a cinquante ans. Le matériel doit être moderne pour faire du Canada un pays prospère en nous permettant d'acheminer plus de grain vers les marchés. Cela s'impose si nous voulons améliorer notre situation économique et la balance de nos paiements.

Le gouvernement nous dit qu'il s'occupe activement de commercialisation, mais quelques-uns d'entre nous en doutent. Ils se demandent si on fait vraiment passer cela au premier plan. On a l'impression que nos ambassades et nos bureaux de commerce à l'étranger n'ont pas toujours un personnel versé dans l'art de la vente. L'époque des agréables entretiens à l'heure du cocktail est passablement révolue et la valeur de chacun de nos représentants, dans nos ambassades et nos bureaux de commerce, devrait se mesurer à sa connaissance de l'ensemble de la situation commerciale du Canada et à sa compétence comme vendeur. Il s'agit ici du moyen de subsistance de la plupart des Canadiens et pourtant nous avons rarement des preuves de leur savoir-faire ou du résultat de leur travail dans la vente du grain. J'ai ici une lettre que j'aimerais consigner au compte rendu. L'en-tête de la lettre que je vais vous citer est espagnol: *Central de Contracciones Comerciales, S.A.* Il s'agit d'un organisme qui s'adonne au commerce des grains à l'échelle internationale. Voici ce que la lettre dit:

• (1440)

Nous nous sommes mis en rapport avec les syndicats du blé de l'Alberta et de la Saskatchewan, avec la XCAN et avec divers autres organismes de votre pays, et nous n'avons pas réussi à obtenir ce qu'une offre ferme de qui que ce soit. Nous avons adressé à la XCAN, depuis janvier, plus d'une douzaine de

[M. Downey.]

lettres, qui sont restées sans réponse. Nous avons dépensé une fortune en appels téléphoniques à cet organisme, mais sans résultat.

Pour faire affaire au Mexique, comme au Canada, il vous faut un représentant local. On nous avait plus ou moins promis la représentation de la XCAN, mais sans jamais y donner suite.

L'acheteur principal du gouvernement mexicain est la CONASUPO, qui a acheté plus de 220,000 tonnes métriques de blé depuis septembre, à des prix variant entre \$63 et \$72 la tonne métrique. Tout ce blé a été vendu par des entreprises privées américaines, principalement la Continental Grain and Cargill.

Nous nous sommes entretenus personnellement avec deux des délégations commerciales de votre pays—l'une du Conseil des grains du Canada, l'autre, de l'Association des producteurs de graine de colza. A notre avis, leur visite n'a servi à rien, car elles n'ont pas mis à profit les connaissances acquises et les contacts établis.

Si vous décidez de venir au Mexique, prévoyez, je vous en prie, d'y faire un séjour assez long pour étudier réellement notre marché et pour vous familiariser avec les aspects complexes du commerce avec un gouvernement fortement centralisé.

Je n'ai pas besoin de vous lire la suite de la lettre. Mais ces observations montrent bien, comme nous nous en doutions depuis longtemps, que nos associations commerciales ne font pas tout leur possible pour vendre les céréales du Canada. Il est absolument monstrueux que certaines de ces associations ne répondent même pas au courrier qu'elles reçoivent au sujet d'une denrée aussi primordiale que les céréales. Bien qu'il s'agisse très souvent d'associations privées, j'estime sincèrement que c'est au gouvernement à montrer la voie. Je suis certain qu'il y a des gens parmi notre armée de fonctionnaires qui sont parfaitement au courant de la situation. Ce n'est assurément pas la première fois qu'ils en entendent parler.

Il y a un autre domaine dans lequel, à mon avis, le gouvernement devrait intervenir. Je sais qu'il s'agit là d'un problème difficile auquel il n'y a pas de solution toute faite. De plus, je ne veux pas faire de critiques. J'estime toutefois que, comme le disait M. Meany récemment, les grèves n'ont plus aucune raison d'être. Notre pays est aujourd'hui, de toute évidence, en proie aux grèves; on ne peut plus ouvrir un journal sans apprendre qu'une nouvelle grève vient de se déclencher. C'est certainement dans ce domaine que l'initiative principale du gouvernement devrait s'exercer. Nous aurions vraisemblablement intérêt à ce que les syndicats soient exclusivement canadiens. Le ministre est bien au courant des sorties de fonds qu'on enregistre annuellement sous forme de cotisations syndicales et de profits réalisés pour le compte des syndiqués. Il est certain que les directives partant des sièges sociaux des syndicats ne tiennent pas compte de l'intérêt national canadien. Il faut, à mon avis, revoir toute cette question.

**M. Gilbert:** Que dire des sociétés purement canadiennes?

**M. Downey:** Il faudrait parler de ces deux sujets à la fois. Les syndicats et les sociétés internationales tombent dans le même domaine. La nécessité de mettre sur pied un mécanisme permanent de négociations obligatoires se fait certainement sentir. S'il n'en est pas encore ainsi, il nous faudra des lois qui rejettent sur les syndicats la responsabilité financière des grèves déclenchées au détriment de l'intérêt général. Cette responsabilité financière leur donnera à réfléchir deux fois avant de s'en prendre au bien public.

Hier, j'ai déposé un bill d'intérêt privé sur la citoyenneté canadienne. On a adopté, au cours des quatre dernières années, de nombreuses lois controversées et l'on a fait de